

SRI LANKA

Les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul doivent mettre fin au recrutement intensif d'enfants soldats

Index AI : ASA 37/013/01

Embargo : 11 octobre 2001

Aujourd'hui (jeudi 11 octobre), Amnesty International a adressé un appel aux responsables des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) leur demandant de mettre immédiatement un terme au recrutement d'enfants destinés à devenir des combattants et de renvoyer tous les enfants soldats dans leur famille ou dans leur village.

L'organisation a déclaré : « *Que l'enrôlement soit forcé ou non, les enfants n'ont pas leur place dans une guerre. Les LTTE doivent faire honneur à leur engagement à ne pas utiliser d'enfant soldat, à mettre immédiatement fin à leur recrutement et à renvoyer les enfants dans leur famille.* »

et les propres engagements pris par les LTTE, aucun enfant ne peut être recruté, qu'il se soit porté volontaire ou qu'il ait été enrôlé de force ou sous la contrainte.

Amnesty International a reçu des informations préoccupantes qui font état d'une vague de recrutements dans des régions contrôlées par les LTTE, dans le nord et l'est du Sri Lanka. Le mois dernier, dans le district de Batticaloa, des centaines de personnes ont été enrôlées dans les divisions de Vakarai, Vavunativu, Pattipalai, Porativu, Eravurpattu et Koralaipattu. Les recrutements auraient également été renforcés dans le Vanni, un fief des LTTE situé au sud de la péninsule de Jaffna. Selon de nombreux témoignages, dans la région de Batticaloa, beaucoup de familles ont été contraintes, sous la menace, de laisser leurs enfants se faire enrôler. Les familles qui s'opposaient au recrutement ont dû abandonner leur domicile pour se réfugier chez des parents dans la ville de Batticaloa.

Selon les normes internationales

Le nombre d'enfants enrôlés est

difficile à définir avec précision, mais on estime qu'il s'élève à plusieurs centaines. Selon la politique de recrutement des LTTE, une personne par famille doit effectuer le « service militaire ». Les limites d'âge en vigueur dans le district de Batticaloa sont de quinze et quarante-cinq ans. Pourtant, Amnesty International a reçu des informations qui font état d'enfants tout juste âgés de quatorze ans recrutés pour le combat.

Le 4 septembre dernier, dans un entretien au quotidien en langue tamoule *Uthayan*, l'un des hauts responsables des LTTE, Karikalan, a déclaré : « Nous avons été profondément émus de voir récemment des parents nous amener leurs enfants pour qu'ils combattent à nos côtés. Par leur courage, les mères d'Arasaditivu et de Kokkadicholai ont écrit un nouveau chapitre de l'histoire de la

Les représentants des LTTE reconnaissent que certains de leurs membres sont extrêmement jeunes, mais ils affirment ne pas les avoir contraints à rejoindre leurs rangs. Ils se sont par ailleurs engagés à

lutte tamoule. » Karikalan a également indiqué que les allégations d'enrôlements forcés « n'étaient que des rumeurs malveillantes répandues par les médias de l'armée et du gouvernement ».

Contexte

En mai 1998, les responsables des LTTE s'étaient engagés auprès du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants à ne pas envoyer au combat des jeunes âgés de moins de dix-huit ans, et à ne pas recruter d'enfants âgés de moins de dix-sept ans. Pourtant, depuis cette date, Amnesty International continue d'être informée d'enrôlements d'enfants dont l'âge est nettement inférieur à dix-sept ans.

enquêter sur toutes les allégations faisant état de recrutement de mineurs de moins de dix-sept ans et, si ces allégations s'avèrent fondées, à rendre leur liberté à tous ces jeunes.

Amnesty International condamne l'utilisation, tant par les gouvernements que par les groupes armés d'opposition, d'enfants âgés de moins de dix-huit ans comme soldats, qu'ils aient été enrôlés de force ou qu'ils aient volontairement décidé de prendre les armes. L'organisation s'élève également contre toute forme de recrutement, d'entraînement ou de déploiement d'enfants âgés de moins de dix-huit ans, y compris pour exercer des fonctions auxiliaires telles que messenger ou porteur.

Les LTTE ne sont pas le seul groupe armé d'opposition à recruter des enfants au Sri Lanka. Amnesty International a été informée de source sûre du recrutement d'enfants par des groupes armés tamoules qui coopèrent avec les forces de sécurité, notamment la *People's Liberation Organization of Tamil Eelam* (PLOTE, Organisation populaire de libération de l'Eelam tamoul). Selon les informations reçues par Amnesty International, au début de l'année 2001, dans la

région de Vavuniya, des membres de la PLOTE auraient recruté des enfants dont l'âge ne dépassait pas douze ans. L'organisation avait alors fait part de ses inquiétudes à la présidente du Sri Lanka, Chandrika Bandaranaike Kumaratunga. L'enquête menée par le *Criminal Investigation Department* (CID, police judiciaire) a par la suite révélé que trois enfants suivaient un entraînement dans l'un des camps de la PLOTE. Ceux-ci ont été renvoyés dans leur famille, mais d'autres enfants dont le recrutement par la PLOTE a été porté à la connaissance d'Amnesty International demeurent introuvables.

Amnesty International milite pour que soient adoptées et appliquées des normes juridiques nationales, régionales et internationales prohibant l'enrôlement et le déploiement dans le cadre d'hostilités de tout individu de moins de dix-huit ans (par exemple le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant). L'organisation s'efforce également de promouvoir la reconnaissance et

*l'application de ce principe par tous
les groupes et forces armés, qu'ils
dépendent ou non de
gouvernements._*

Pour obtenir de plus amples
informations, veuillez contacter le
Service de presse d'Amnesty
International, à Londres, au +44
20 7413 5566 ou consulter notre
site web : <http://www.amnesty.org>